Docusign Envelope ID: 7C0C04CF-E290-8422-83B3-7C1BD8FE3C86

PRIME ENGINEERING
Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 €
Siège social : 114 rue Gallieni – 92100 Boulogne Billancourt
RCS NANTERRE N° 533 373 619
(la « ***Société*** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES DU 16/6/2026

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2025

DEUXIÈME DECISION

Les associés **constatent** l'existence d'un bénéfice de 2.594.513,09 € qu'ils décident d'affecter en intégralité au compte « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les associés **prennent acte** que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	8.000.000 €	0 €	0 €
31/12/2023	2.000.000 €	0 €	0 €
31/12/2024	3.000.000 €	0 €	0 €

Extrait certifié conforme
Le Président

Assinado por:
Ricardo PEREIRA CARVALHO
C5D577C6354F458...

PRIME ENGINEERING

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Finexsi Audit
SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
29 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine

PRIME ENGINEERING
société par actions simplifiée
114 RUE GALLIENI
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société PRIME ENGINEERING,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRIME ENGINEERING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 8 juin 2026 à Neuilly-Sur-Seine

Le commissaire aux comptes

Finexsi

Membre français de Grant Thornton International

Signé par
Ludivine Mallet
33623064616535662d3235623…

Ludivine Mallet

Associée

Prime
ENGINEERING

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

BILAN – Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Concessions, brevets, licences, logiciels	483.515	480.356	3.158	19.437
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	**483.515**	**480.356**	**3.158**	**19.437**
Autres immobilisations corporelles	1.076.672	673.620	403.052	429.046
Immobilisations corporelles	**1.076.672**	**673.620**	**403.052**	**429.046**
Autres immobilisations financières	462.096	197.889	264.207	221.652
Immobilisations financières	**462.096**	**197.889**	**264.207**	**221.652**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2.022.283	1.351.866	670.417	670.134
Clients et comptes rattachés	12.255.365	430.264	11.825.100	13.767.798
Autres créances	417.853	-	417.853	536.987
Charges constatées d'avance	226.892	-	226.892	283.484
Créances	**12.900.110**	**430.264**	**12.469.846**	**14.304.785**
Disponibilités	5.321.616	-	5.321.616	3.703.365
Valeurs mobilières de placement	**5.321.616**	**-**	**5.321.616**	**3.703.365**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18.221.727	430.264	17.791.462	18.008.150
TOTAL ACTIF	**20.244.010**	**1.782.131**	**18.461.879**	**18.961.769**

BILAN – Passif

	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital	50.000	50.000
Réserve légale	5.000	5.000
Autres réserves	7.057.610	3.472.553
Report à nouveau	-	2.863.884
Résultat de l'exercice	2.594.513	2.721.173
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9.707.123	9.112.610
Provisions pour risques	387.596	143.929
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	387.596	143.929
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	913.656	1.205.832
Dettes fiscales et sociales	6.925.938	7.982.192
Autres dettes	527.566	517.151
TOTAL DETTES	8.367.161	9.705.230
TOTAL PASSIF	**18.461.879**	**18.961.769**

COMPTE DE RESULTAT

	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Production vendue	54.123.119	55.944.438
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	54.123.119	55.944.438
Subventions	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	212.231	146.633
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Autres produits	230.642	2.184
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	54.565.992	56.093.256
Autres achats et charges externes	7.001.945	7.103.215
Impôts, taxes et versements assimilés	1.195.968	1.100.560
Salaires	29.480.441	30.704.639
Cotisations sociales	11.446.815	11.938.785
Dotations aux amortissements et dépréciations :	-	-
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	403.645	167.571
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	258.420	142.778
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	151.970	130.329
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Autres charges	89.596	28.887
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	50.028.800	51.316.764
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**4.537.192**	**4.776.492**

Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	20.795	31.452
Produits des cessions d'immobilisations financières cédées	-	-
Intérêts et produits assimilés	-	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	20.795	31.452
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	-	-
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	-
Intérêts et charges assimilées	31.058	4.325
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	31.058	4.325
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**-10.263**	**27.127**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**4.526.929**	**4.803.619**
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	9.604	103.358
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	104.759	178.515
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-95.154**	**-75.157**

Participation des salariés aux résultats (VII)	942.939	1.055.130
Impôts sur les bénéfices (VII)	894.322	952.159

BENEFICE OU PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII - VIII)	**2.594.513**	**2.721.173**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : PRIME ENGINEERING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 18 397 465 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 596 695 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-dessous font partie intégrante des comptes annuels.

Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Il redéfinit notamment le résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'ont pas fait l'objet d'un retraitement rétrospectif. Les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025 sont présentées ci-après.

1) Incidences du changement de méthodes comptables

a) Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

b) Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Règles générales

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce (articles L. 123-12 à L. 123-18), du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, ainsi que des règlements du Comité de la Réglementation comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des couts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Les revenus sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de prestations :

- Au temps passé : le revenu est comptabilisé en fonction des temps réellement passés car le client reçoit et consomme de façon continue les avantages des services qui lui sont fournis. Le montant à facturer est représentatif de la valeur des services fournis au client et le chiffre d'affaires est comptabilisé progressivement en fonction du temps passé. Le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;
- Au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement prévu au contrat, soit proportionnellement aux dépenses engagées par rapport à l'estimation des dépenses totales du contrat, soit de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément et que le client peut en bénéficier ;
- En plateau externalisé :
 - Pour lequel la facturation est forfaitisée, mensuellement, voire trimestriellement, le revenu est reconnu sur une base mensuelle, selon le montant du forfait, de façon indépendante des temps réellement passés par les consultants, le droit à facturer étant acquis selon ce rythme contractuel,
 - Pour lequel les prestations s'apparentent à une régie globalisée, le revenu est égal au temps passé multiplié par un prix de vente horaire journalier ou mensuel tel que décrit ci-dessus pour les contrats au temps passé.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions ont été constituées en regard des dispositions relatives au règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel sont distingués des opérations relevant de l'activité courante et normale de l'entreprise.

Sont notamment exclues de cette catégorie les opérations de cession d'immobilisations ainsi que les subventions d'investissement qui, sauf lorsqu'elles résultent elles-mêmes d'un événement majeur et inhabituel, doivent être comptabilisées dans le résultat courant.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.60 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans (Départ à taux plein)
- Taux de rotation du personnel (turn-over) : 4 % avant 50 ans et 4 % après 50 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2024
- Taux de charges sociales patronales : 41.48%

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Valeurs au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeurs en fin d'exercice
- Concessions, brevets, licences	3	LINEAIRE	483.515	-	-	483.515
- Avances sur immobilisations incorporelles	0		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles			**483.515**	**-**	**-**	**483.515**
- Installations générales, agencements divers	10	LINEAIRE	310.180	15.184	-	325.364
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 5	LINEAIRE	656.159	79.315	-	735.474
- Fresque	10	LINEAIRE	14.316	-	-	14.316
- Matériel de Transport	5	LINEAIRE	1.518	-	-	1.518
- Avances et acomptes	0		-	-	-	-
Immobilisations corporelles			**982.173**	**94.499**	**-**	**1.076.672**
- Titres de participation	0		61.921	826	-	62.747
- Créances liées à des participations	0		7.652	227.806	-	235.458
- Prêts et autres immobilisations financières	0		175.150	-	11.259	163.891
Immobilisations financières			**244.724**	**228.632**	**11.259**	**462.096**
TOTAL			**1.710.412**	**323.131**	**11.259**	**2.022.283**

Les flux s'analysent comme suit :

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	94.499	-	-
Immobilisations financières	-	-	228.632	-	-
TOTAL	-	-	323.131	-	-

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	11.259	-	-
TOTAL	-	-	11.259	-	-

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnements ainsi que du dépôt de garantie du Factor. Le dépôt de garantie du Factor correspond à 10% des en-cours, celui-ci est disponible.

Elles sont également constituées des titres de participation et des créances envers celles-ci que détient la société au travers de :

Tableau des filiales et participations						
Filiales (+50% du capital détenu par la société	% détenu	Valeur comptable des titres	Montant net des prêts si applicable	CA des filiales	Résultat des filiales	Dividendes encaissés si applicable
LEAP CO	77,5	38.750	60.000	715.455	-11.621	-
PRIME INTERNATIONAL	99,999	23.897	169.749	48.675	-265.689	-

Ces deux sociétés ont été constituées au cours de l'exercice 2024.

Amortissements des immobilisations

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Amortissements à la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	464.078	16.638	-359	480.356
Immobilisations incorporelles	**464.078**	**16.638**	**-359**	**480.356**
- Installations générales, agencements divers	132.074	32.220	-	164.294
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	421.053	88.273		509.326
immobilisations corporelles	**553.128**	**120.493**	**-**	**673.620**
- Autres immobilisations financières	23.072	174.818		197.889
immobilisations financières	**23.072**	**174.818**	**-**	**197.889**
TOTAL	**1.040.277**	**311.948**	**-359**	**1.351.866**

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		16.638		
Immobilisations incorporelles		**16.638**		
- Installations générales, agencements divers		32.220		
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		88.273		
immobilisations corporelles		**120.493**		
- Autres immobilisations financières		174.818		
immobilisations financières		**174.818**		
TOTAL		**311.948**		

	Ventilation des diminutions			
	Diminutions de l'exercice	Éléments transférés à l'actif	Éléments cédés	Eléments mis hors service
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				-359
Immobilisations incorporelles				**-359**
- Installations générales, agencements divers				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
immobilisations corporelles				
- Autres immobilisations financières				
immobilisations financières				
TOTAL				**-359**

Actif circulant

État des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 405 431 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Autres	-	-	-
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	11.825.100	11.825.100	-
Autres	417.853	417.853	-
Charges constatées d'avance	226.892	226.892	-
TOTAL	**12.469.846**	**12.469.846**	**-**

Produits à recevoir

Clients - Factures à établir	716.425
TOTAL	**716.425**

Au 31 décembre 2025, le montant des factures à établir douteux s'élèvent à **716 425** €.

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks	-	-	-	-
Créances	384.076	258.420	212.231	430.264
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
TOTAL	**384.076**	**258.420**	**212.231**	**430.264**

dont dotations et reprises :		
- Exploitation	258.420	212.231
- Financières	-	-
- Exceptionnelles	-	-

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	50.000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	-	-
Titres remboursés pendant l'exercice	-	-
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	50.000	1

Affectation du résultat

Décisions des associés du 23/05/2025.

Report à nouveau de l'exercice précédent	-
Résultat de l'exercice précédent	2.721.173
TOTAL des origines	**2.721.173**
Affectations aux réserves	5.585.057
Report à nouveau	-2.863.884
Dividendes	-
TOTAL des affectations	**2.721.173**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	50.000				50.000
Réserve légale	5.000				5.000
Réserves générales	3.472.553		5.585.057	-2.000.000	7.057.609
Report à nouveau	2.863.884	2.721.173		-5.585.057	-
Résultat de l'exercice	2.721.173	-2.721.173	2.594.513		2.594.513
Dividendes				2.000.000	-2.000.000
TOTAL	**9.112.610**	**-**	**8.179.570**	**-7.585.057**	**9.707.122**

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Risques	143.929	243.667	-	-	387.596
Charges	-		-	-	-
TOTAL	**143.929**	**243.667**	**-**	**-**	**387.596**

dont dotations et reprises :

- Exploitation	151.970	-	-
- Financières	91.697	-	-
- Exceptionnelles	-	-	-

Dettes

État des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 300 564 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit dont :				
- à un an au maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus d'un an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts & dettes financières - Associés	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	913.656	913.656	-	-
Dettes fiscales et sociales	6.925.938	6.925.938	-	-
Autres dettes	527.566	527.566	-	-
TOTAL	**8.367.161**	**8.367.161**	**-**	**-**

Charges à payer

Fournisseurs - Factures non parvenues	191.337
Personnel - Dette provisionnée pour participation	944.318
Personnel - Provision congés payés	877.626
Personnel - Provision RTT	213.043
Personnel - Provision CET	45.228
Personnel - Provision prime vacances	171.929
Personnel - Charges sociales sur provision congés payés	356.234
Personnel - Autres charges à payer	199.257
Etat - Autres charges à payer	896.315
Divers charges à payer	39.765
TOTAL	**3.935.052**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	226.892	-	-
TOTAL	**226.892**	**-**	**-**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	TOTAL
Prestations de services	52.310.868	612.787	52.923.655
Produits des activités annexes	1.199.464	-	1.199.464
TOTAL	**53.510.332**	**612.787**	**54.123.119**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes
Honoraires afférents à la certification des comptes	30.604
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certifications des informations en matière de durabilité	
TOTAL	**30.604**

Parties liées

Montant compris dans les charges financières : 0 euros

Charges et produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion concernent exclusivement des pénalités, amendes fiscales et pénales afférentes à des exercices antérieurs, s'élevant à 104 759 € en charges et 9 604 € en produits.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	4.526.929	920.966	3.605.964
+ Résultat exceptionnel	-95.154	-26.643	-68.511
- Participation des salariés	942.939	-	942.939
TOTAL	**3.488.835**	**894.322**	**2.594.513**

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 603

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	570	-
Agents de maitrise	33	-
TOTAL	**603**	**-**

Au 31 décembre 2025, l'effectif est de 560.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

- Dénomination sociale : PRIMEENG GROUP LIMITED
- Forme : Private Limited by Shares
- Capital : 125 777 euros
- Adresse du siège social :
 VISTA CENTRE, 50 SALISBURY ROAD, A3:25
 HOUNSLOW TW4 6JQ

Engagements hors bilan

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
335 110,42 euros.

Faits marquants de l'exercice

Aucun évènement marquant n'a été constaté sur l'exercice 2025.

Évènements postérieurs à la clôture

Par décision unanime des associés le 22 janvier 2026 la société a versé 3 000 000,00 euros de dividendes par prélèvement sur le compte « Autres Réserves ».

Annexes Bilan et Compte de résultat (comptes arrêtés et publiés en 2024)

BILAN – Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2024
Concessions, brevets, licences, logiciels	483 515	464 078	19 437
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations incorporelles	**483 515**	**464 078**	**19 437**
Autres immobilisations corporelles	982 173	553 128	429 046
Immobilisations corporelles	**982 173**	**553 128**	**429 046**
Autres immobilisations financières	244 724	23 072	221 652
Immobilisations financières	**244 724**	**23 072**	**221 652**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 710 412	1 040 277	670 134
Clients et comptes rattachés	14 151 874	384 076	13 767 798
Autres créances	536 987	-	536 987
Créances	**14 688 861**	**384 076**	**14 304 785**
Valeurs mobilières de placement	**-**	**-**	**-**
Disponibilités	**3 703 365**	**-**	**3 703 365**
Charges constatées d'avance	**283 484**	**-**	**283 484**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 675 710	384 076	18 291 634
TOTAL ACTIF	**20 386 122**	**1 424 353**	**18 961 769**

BILAN – Passif

	Net 31/12/2024
Capital	50 000
Réserve légale	5 000
Autres réserves	3 472 553
Report à nouveau	2 863 884
Résultat de l'exercice	2 721 173
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 112 610
Provisions pour risques	143 929
Provisions pour charges	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	143 929
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières diverses	55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 205 832
Dettes fiscales et sociales	7 982 192
Autres dettes	517 151
TOTAL DETTES	9 705 230
TOTAL PASSIF	**18 961 769**

COMPTE DE RESULTAT

	Net 31/12/2024
Production vendue (services)	55 944 438
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	55 944 438
Reprises sur provisions et amortissements	146 633
Autres produits	2 184
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	56 093 256
Autres achats et charges externes	7 103 215
Impôts, taxes et versements assimilés	1 100 560
Salaires et traitements	30 704 639
Charges sociales	11 938 785
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	167 571
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	142 778
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	130 329
Autres charges	28 887
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	51 316 764
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**4 776 492**
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	31 452
Intérêts et produits assimilés	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	31 452
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	-
Intérêts et charges assimilées	4 325
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	4 325
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**27 127**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**4 803 619**
Sur opération de gestion	103 358
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	103 358
Sur opération de gestion	178 515
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	178 515
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-75 157**
Participation des salariés aux résultats (VII)	1 055 130
Impôts sur les bénéfices (VII)	952 159
BENEFICE OU PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII - VIII)	**2 721 173**

PRIME ENGINEERING

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Finexsi Audit
SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
29 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine

PRIME ENGINEERING
société par actions simplifiée
114 RUE GALLIENI
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société PRIME ENGINEERING,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRIME ENGINEERING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 8 juin 2026 à Neuilly-Sur-Seine

Le commissaire aux comptes

Finexsi

Membre français de Grant Thornton International

Signé par
Ludivine Mallet
33623064616535662d3235623…

Ludivine Mallet

Associée

Prime
ENGINEERING

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

BILAN – Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Concessions, brevets, licences, logiciels	483.515	480.356	3.158	19.437
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	**483.515**	**480.356**	**3.158**	**19.437**
Autres immobilisations corporelles	1.076.672	673.620	403.052	429.046
Immobilisations corporelles	**1.076.672**	**673.620**	**403.052**	**429.046**
Autres immobilisations financières	462.096	197.889	264.207	221.652
Immobilisations financières	**462.096**	**197.889**	**264.207**	**221.652**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2.022.283	1.351.866	670.417	670.134
Clients et comptes rattachés	12.255.365	430.264	11.825.100	13.767.798
Autres créances	417.853	-	417.853	536.987
Charges constatées d'avance	226.892	-	226.892	283.484
Créances	**12.900.110**	**430.264**	**12.469.846**	**14.304.785**
Disponibilités	5.321.616	-	5.321.616	3.703.365
Valeurs mobilières de placement	**5.321.616**	**-**	**5.321.616**	**3.703.365**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18.221.727	430.264	17.791.462	18.008.150
TOTAL ACTIF	**20.244.010**	**1.782.131**	**18.461.879**	**18.961.769**

BILAN – Passif

	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital	50.000	50.000
Réserve légale	5.000	5.000
Autres réserves	7.057.610	3.472.553
Report à nouveau	-	2.863.884
Résultat de l'exercice	2.594.513	2.721.173
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9.707.123	9.112.610
Provisions pour risques	387.596	143.929
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	387.596	143.929
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	913.656	1.205.832
Dettes fiscales et sociales	6.925.938	7.982.192
Autres dettes	527.566	517.151
TOTAL DETTES	8.367.161	9.705.230
TOTAL PASSIF	**18.461.879**	**18.961.769**

COMPTE DE RESULTAT

	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Production vendue	54.123.119	55.944.438
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	54.123.119	55.944.438
Subventions	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	212.231	146.633
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Autres produits	230.642	2.184
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	54.565.992	56.093.256
Autres achats et charges externes	7.001.945	7.103.215
Impôts, taxes et versements assimilés	1.195.968	1.100.560
Salaires	29.480.441	30.704.639
Cotisations sociales	11.446.815	11.938.785
Dotations aux amortissements et dépréciations :	-	-
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	403.645	167.571
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	258.420	142.778
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	151.970	130.329
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Autres charges	89.596	28.887
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	50.028.800	51.316.764
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**4.537.192**	**4.776.492**

Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	20.795	31.452
Produits des cessions d'immobilisations financières cédées	-	-
Intérêts et produits assimilés	-	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	20.795	31.452
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	-	-
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	-
Intérêts et charges assimilées	31.058	4.325
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	31.058	4.325
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**-10.263**	**27.127**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**4.526.929**	**4.803.619**
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	9.604	103.358
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	104.759	178.515
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-95.154**	**-75.157**

Participation des salariés aux résultats (VII)	942.939	1.055.130
Impôts sur les bénéfices (VII)	894.322	952.159

BENEFICE OU PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII - VIII)	**2.594.513**	**2.721.173**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : PRIME ENGINEERING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 18 397 465 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 596 695 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-dessous font partie intégrante des comptes annuels.

Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Il redéfinit notamment le résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'ont pas fait l'objet d'un retraitement rétrospectif. Les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025 sont présentées ci-après.

1) Incidences du changement de méthodes comptables

a) Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

b) Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Règles générales

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce (articles L. 123-12 à L. 123-18), du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, ainsi que des règlements du Comité de la Réglementation comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des couts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Les revenus sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de prestations :

- Au temps passé : le revenu est comptabilisé en fonction des temps réellement passés car le client reçoit et consomme de façon continue les avantages des services qui lui sont fournis. Le montant à facturer est représentatif de la valeur des services fournis au client et le chiffre d'affaires est comptabilisé progressivement en fonction du temps passé. Le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;
- Au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement prévu au contrat, soit proportionnellement aux dépenses engagées par rapport à l'estimation des dépenses totales du contrat, soit de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément et que le client peut en bénéficier ;
- En plateau externalisé :
 - Pour lequel la facturation est forfaitisée, mensuellement, voire trimestriellement, le revenu est reconnu sur une base mensuelle, selon le montant du forfait, de façon indépendante des temps réellement passés par les consultants, le droit à facturer étant acquis selon ce rythme contractuel,
 - Pour lequel les prestations s'apparentent à une régie globalisée, le revenu est égal au temps passé multiplié par un prix de vente horaire journalier ou mensuel tel que décrit ci-dessus pour les contrats au temps passé.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions ont été constituées en regard des dispositions relatives au règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel sont distingués des opérations relevant de l'activité courante et normale de l'entreprise.

Sont notamment exclues de cette catégorie les opérations de cession d'immobilisations ainsi que les subventions d'investissement qui, sauf lorsqu'elles résultent elles-mêmes d'un événement majeur et inhabituel, doivent être comptabilisées dans le résultat courant.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.60 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans (Départ à taux plein)
- Taux de rotation du personnel (turn-over) : 4 % avant 50 ans et 4 % après 50 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2024
- Taux de charges sociales patronales : 41.48%

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Valeurs au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeurs en fin d'exercice
- Concessions, brevets, licences	3	LINEAIRE	483.515	-	-	483.515
- Avances sur immobilisations incorporelles	0		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles			**483.515**	**-**	**-**	**483.515**
- Installations générales, agencements divers	10	LINEAIRE	310.180	15.184	-	325.364
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 5	LINEAIRE	656.159	79.315	-	735.474
- Fresque	10	LINEAIRE	14.316	-	-	14.316
- Matériel de Transport	5	LINEAIRE	1.518	-	-	1.518
- Avances et acomptes	0		-	-	-	-
Immobilisations corporelles			**982.173**	**94.499**	**-**	**1.076.672**
- Titres de participation	0		61.921	826	-	62.747
- Créances liées à des participations	0		7.652	227.806	-	235.458
- Prêts et autres immobilisations financières	0		175.150	-	11.259	163.891
Immobilisations financières			**244.724**	**228.632**	**11.259**	**462.096**
TOTAL			**1.710.412**	**323.131**	**11.259**	**2.022.283**

Les flux s'analysent comme suit :

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	94.499	-	-
Immobilisations financières	-	-	228.632	-	-
TOTAL	-	-	323.131	-	-

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	11.259	-	-
TOTAL	-	-	11.259	-	-

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnements ainsi que du dépôt de garantie du Factor. Le dépôt de garantie du Factor correspond à 10% des en-cours, celui-ci est disponible.

Elles sont également constituées des titres de participation et des créances envers celles-ci que détient la société au travers de :

Tableau des filiales et participations						
Filiales (+50% du capital détenu par la société	% détenu	Valeur comptable des titres	Montant net des prêts si applicable	CA des filiales	Résultat des filiales	Dividendes encaissés si applicable
LEAP CO	77,5	38.750	60.000	715.455	-11.621	-
PRIME INTERNATIONAL	99,999	23.897	169.749	48.675	-265.689	-

Ces deux sociétés ont été constituées au cours de l'exercice 2024.

Amortissements des immobilisations

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Amortissements à la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	464.078	16.638	-359	480.356
Immobilisations incorporelles	**464.078**	**16.638**	**-359**	**480.356**
- Installations générales, agencements divers	132.074	32.220	-	164.294
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	421.053	88.273		509.326
immobilisations corporelles	**553.128**	**120.493**	**-**	**673.620**
- Autres immobilisations financières	23.072	174.818		197.889
immobilisations financières	**23.072**	**174.818**	**-**	**197.889**
TOTAL	**1.040.277**	**311.948**	**-359**	**1.351.866**

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		16.638		
Immobilisations incorporelles		**16.638**		
- Installations générales, agencements divers		32.220		
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		88.273		
immobilisations corporelles		**120.493**		
- Autres immobilisations financières		174.818		
immobilisations financières		**174.818**		
TOTAL		**311.948**		

	Ventilation des diminutions			
	Diminutions de l'exercice	Éléments transférés à l'actif	Éléments cédés	Eléments mis hors service
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				-359
Immobilisations incorporelles				**-359**
- Installations générales, agencements divers				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
immobilisations corporelles				
- Autres immobilisations financières				
immobilisations financières				
TOTAL				**-359**

Actif circulant

État des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 405 431 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Autres	-	-	-
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	11.825.100	11.825.100	-
Autres	417.853	417.853	-
Charges constatées d'avance	226.892	226.892	-
TOTAL	**12.469.846**	**12.469.846**	**-**

Produits à recevoir

Clients - Factures à établir	716.425
TOTAL	**716.425**

Au 31 décembre 2025, le montant des factures à établir douteux s'élèvent à **716 425** €.

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks	-	-	-	-
Créances	384.076	258.420	212.231	430.264
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
TOTAL	**384.076**	**258.420**	**212.231**	**430.264**

dont dotations et reprises :		
- Exploitation	258.420	212.231
- Financières	-	-
- Exceptionnelles	-	-

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	50.000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	-	-
Titres remboursés pendant l'exercice	-	-
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	50.000	1

Affectation du résultat

Décisions des associés du 23/05/2025.

Report à nouveau de l'exercice précédent	-
Résultat de l'exercice précédent	2.721.173
TOTAL des origines	**2.721.173**
Affectations aux réserves	5.585.057
Report à nouveau	-2.863.884
Dividendes	-
TOTAL des affectations	**2.721.173**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	50.000				50.000
Réserve légale	5.000				5.000
Réserves générales	3.472.553		5.585.057	-2.000.000	7.057.609
Report à nouveau	2.863.884	2.721.173		-5.585.057	-
Résultat de l'exercice	2.721.173	-2.721.173	2.594.513		2.594.513
Dividendes				2.000.000	-2.000.000
TOTAL	**9.112.610**	**-**	**8.179.570**	**-7.585.057**	**9.707.122**

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Risques	143.929	243.667	-	-	387.596
Charges	-		-	-	-
TOTAL	**143.929**	**243.667**	**-**	**-**	**387.596**

dont dotations et reprises :

- Exploitation	151.970	-	-
- Financières	91.697	-	-
- Exceptionnelles	-	-	-

Dettes

État des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 300 564 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit dont :				
- à un an au maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus d'un an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts & dettes financières - Associés	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	913.656	913.656	-	-
Dettes fiscales et sociales	6.925.938	6.925.938	-	-
Autres dettes	527.566	527.566	-	-
TOTAL	**8.367.161**	**8.367.161**	**-**	**-**

Charges à payer

Fournisseurs - Factures non parvenues	191.337
Personnel - Dette provisionnée pour participation	944.318
Personnel - Provision congés payés	877.626
Personnel - Provision RTT	213.043
Personnel - Provision CET	45.228
Personnel - Provision prime vacances	171.929
Personnel - Charges sociales sur provision congés payés	356.234
Personnel - Autres charges à payer	199.257
Etat - Autres charges à payer	896.315
Divers charges à payer	39.765
TOTAL	**3.935.052**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	226.892	-	-
TOTAL	**226.892**	**-**	**-**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	TOTAL
Prestations de services	52.310.868	612.787	52.923.655
Produits des activités annexes	1.199.464	-	1.199.464
TOTAL	**53.510.332**	**612.787**	**54.123.119**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes
Honoraires afférents à la certification des comptes	30.604
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certifications des informations en matière de durabilité	
TOTAL	**30.604**

Parties liées

Montant compris dans les charges financières : 0 euros

Charges et produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion concernent exclusivement des pénalités, amendes fiscales et pénales afférentes à des exercices antérieurs, s'élevant à 104 759 € en charges et 9 604 € en produits.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	4.526.929	920.966	3.605.964
+ Résultat exceptionnel	-95.154	-26.643	-68.511
- Participation des salariés	942.939	-	942.939
TOTAL	**3.488.835**	**894.322**	**2.594.513**

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 603

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	570	-
Agents de maitrise	33	-
TOTAL	**603**	**-**

Au 31 décembre 2025, l'effectif est de 560.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

- Dénomination sociale : PRIMEENG GROUP LIMITED
- Forme : Private Limited by Shares
- Capital : 125 777 euros
- Adresse du siège social :
 VISTA CENTRE, 50 SALISBURY ROAD, A3:25
 HOUNSLOW TW4 6JQ

Engagements hors bilan

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
335 110,42 euros.

Faits marquants de l'exercice

Aucun évènement marquant n'a été constaté sur l'exercice 2025.

Évènements postérieurs à la clôture

Par décision unanime des associés le 22 janvier 2026 la société a versé 3 000 000,00 euros de dividendes par prélèvement sur le compte « Autres Réserves ».

Annexes Bilan et Compte de résultat (comptes arrêtés et publiés en 2024)

BILAN – Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2024
Concessions, brevets, licences, logiciels	483 515	464 078	19 437
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations incorporelles	**483 515**	**464 078**	**19 437**
Autres immobilisations corporelles	982 173	553 128	429 046
Immobilisations corporelles	**982 173**	**553 128**	**429 046**
Autres immobilisations financières	244 724	23 072	221 652
Immobilisations financières	**244 724**	**23 072**	**221 652**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 710 412	1 040 277	670 134
Clients et comptes rattachés	14 151 874	384 076	13 767 798
Autres créances	536 987	-	536 987
Créances	**14 688 861**	**384 076**	**14 304 785**
Valeurs mobilières de placement	**-**	**-**	**-**
Disponibilités	**3 703 365**	**-**	**3 703 365**
Charges constatées d'avance	**283 484**	**-**	**283 484**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 675 710	384 076	18 291 634
TOTAL ACTIF	**20 386 122**	**1 424 353**	**18 961 769**

BILAN – Passif

	Net 31/12/2024
Capital	50 000
Réserve légale	5 000
Autres réserves	3 472 553
Report à nouveau	2 863 884
Résultat de l'exercice	2 721 173
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 112 610
Provisions pour risques	143 929
Provisions pour charges	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	143 929
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières diverses	55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 205 832
Dettes fiscales et sociales	7 982 192
Autres dettes	517 151
TOTAL DETTES	9 705 230
TOTAL PASSIF	**18 961 769**

COMPTE DE RESULTAT

	Net 31/12/2024
Production vendue (services)	55 944 438
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	55 944 438
Reprises sur provisions et amortissements	146 633
Autres produits	2 184
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	56 093 256
Autres achats et charges externes	7 103 215
Impôts, taxes et versements assimilés	1 100 560
Salaires et traitements	30 704 639
Charges sociales	11 938 785
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	167 571
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	142 778
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	130 329
Autres charges	28 887
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	51 316 764
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**4 776 492**
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	31 452
Intérêts et produits assimilés	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	31 452
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	-
Intérêts et charges assimilées	4 325
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	4 325
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**27 127**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**4 803 619**
Sur opération de gestion	103 358
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	103 358
Sur opération de gestion	178 515
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	178 515
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-75 157**
Participation des salariés aux résultats (VII)	1 055 130
Impôts sur les bénéfices (VII)	952 159
BENEFICE OU PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII - VIII)	**2 721 173**